

Infos Municipales



septembre 2015

N° 42

Réunion du Conseil Municipal : lundi 31 août 2015

Subventions aux associations 2015 : Elles ont été attribuées et seront versées après réception du compte-rendu de l'assemblée générale de l'association. Un rappel sera fait aux président(e)s.

Contrat d'association Etat & Ecole privée de Laurac-en-Vivarais : Ce contrat, mis en délibération annuellement a été adopté.

Modification des statuts de la CdC du Val de Ligne : adopté

Avis sur projet de création d'une chambre funéraire au lieudit « La Plaine » : Le projet a été adopté.

Modification pour régie cantine et garderie : adopté. Le régisseur est dès lors soumis à cautionnement.

Création d'un emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe et création d'un emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe : Ces deux créations de poste ont été adoptées.

Participation financière au Fonds Unique Logement (FUL) : adopté

Prise de possession d'immeuble sans maître (parcelles A572 lieudit « Toufache » et A578 lieudit « Bouroule » : Le conseil a adopté le principe de prise de possession de ces parcelles. Le maire est chargé de signer les documents nécessaires.

Projet d'aménagement aire de jeux au lotissement « Les Jardins de Marie-Louise », demande de subvention au département : Cette demande sera faite prochainement.

Projet de classement dans la voirie communale des parcelles A3270, A3558, A3547, A3549 à usage de chemin au lieudit « Prends-toi-Garde » : Ces parcelles seront classées dans la voirie communale de la commune.

Opération « traversée du village », attribution du marché de maîtrise d'œuvre : L'entreprise Rhône Cévennes Ingénierie a été chargée de ce projet pour un coût TTC de 14 040 €.

Motion de soutien à l'action de l'AMF (Association des Maires de France) pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse des dotations de l'état : Le soutien à cette motion a été adopté.

Suite page 2

p. 1

Travaux des commissions :

CCAS : Bilan satisfaisant des spectacles de l'été. Le dernier aura lieu le 17 octobre. Il faut remercier les associations, les bénévoles et la Maison Familiale.

Le 11 octobre aura lieu la journée « Marcher ou courir pour la vie » au bénéfice de la ligue contre le cancer et les maladies respiratoires.

Le repas des anciens est avancé au 29 novembre, élections régionales obligent.

Bâtiment : rappel des actions menées cette année et des projets en cours.

L'opération « mise aux normes » du bâtiment mairie a été menée à bien, durant les vacances, grâce à une présence assidue de Didier Nury et de l'architecte Jasmin Dominguez.

Voirie : idem. L'action « numérotation des habitations » devrait être achevée en fin d'année.

CdC : Situation par rapport à la loi NOTRe

Salle intergénérationnelle : bilan de l'utilisation et de l'entretien

Inscription sur les listes électorales : pour voter en décembre 2015, il n'est pas trop tard

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 30 septembre 2015 (J.O. du mardi 4 juillet 2015).

Les prochaines élections prévues sont les régionales. Elles doivent se dérouler les 6 et 13 décembre 2015.

La rentrée à Laurac : Les personnels des écoles

Ecole publique : 86 enfants

Maternelle : Philippe REGAUDIE 24 enfants

GS – CP : Sylvie PILORGET 18 enfants

CE : Agnès FAUQUEUR et Patricia VERNET (1/4 tps) 23 enfants

CM : Marc BEINING (Directeur) et Patricia VERNET (1/4 tps) 21 enfants

ATSEM : Guilaine CONSTANT

Aide maternelle, cantine, garderie : Ingrid HAON, Fiona BOIVIN, Eliane ZACHMAN

Ecole privée : 71 enfants

Cycle 1 : Marie DIEMER 30 enfants

Cycle 2 : Sandine DUARTE : 22 enfants

Cycle 3 : Bérangère LUROL et Anne Laure LOPEZ (1/4 tps) 19 enfants

Auxiliaire de vie : Agnès FROMAIN, Karine BOULIER

Aide maternelle, cantine, garderie : Catherine MANGIN, Martine BAILLY, Léa BOIVIN

Rythmes scolaires

Les activités liées aux nouveaux rythmes scolaires débuteront le mercredi 23 septembre. Elles sont encadrées par des animateurs diplômés, du personnel communal et des bénévoles. Nous sommes en recherche de bénévoles pour l'accompagnement de certaines activités, afin d'étoffer l'équipe d'encadrement.

Disponibilité le mercredi de 11h00 à 12h00.

Ma ruche je l'aime, je la déclare !

Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s). Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS, 4 avenue de l'Europe Unie, BP 132, 07001 Privas Cedex.

Merci pour les abeilles !

Sport Détente et Loisirs – saison 2015-2016

Reprise des cours : mardi 15 septembre

Zumbatomic : enfants de 5 à 11 ans, mardi de 17h00 à 18h00, animatrice : Sandra Jean

Yoga : mercredi de 18h00 à 19h15, animatrice : Françoise Zali

Gym dynamique : adultes, mercredi de 20h00 à 21h00, animatrice : Sandra Jean

Gym d'entretien : jeudi de 11h00 à 12h00, animatrice : Sandra Jean

Renseignements :

F. Leclercq : tél 04 75 9349 70

M. Alexandre : tél 04 75 36 90 75

Les Blés d'Or reprennent leurs activités

La reprise des activités hebdomadaires du club des « Blés d'Or » a eu lieu le jeudi 3 septembre 2015 aux mêmes heures que les mois précédents, c'est-à-dire de 14h00 à 18h00.

Il reste quelques places pour le voyage en Espagne du 19 au 22 octobre, pour la découverte de la Costa Brava du sud, Lloret de Mar.

Pour tous renseignements et inscription, prendre contact avec Mme Jeanine Masset au 04 75 36 82 93 ou Mme Geneviève Ranchin au 04 75 39 92 49.

La rentrée pour le club canin CLEA

Le CLEA de Laurac a pris quelques vacances. Rendez-vous a été donné le samedi 5 septembre à 10h pour la reprise des cours, quartier Les Genestes, Laurac. Renseignements 06 22 69 35 66.

Journée « détente » et bonne action

MARCHER OU COURIR POUR LA VIE....

LE CCAS ORGANISE AU PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE
CANCER ET LES MALADIES RESPIRATOIRES

LE

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2015
à LAURAC-EN-VIVARAIS

Quartier de la Blache – Salle intergénérationnelle

3 épreuves au choix :

Circuits RANDO : 12 km 700 (3 h ½) ou 7 km (2 h) - *Départ 9 heures*

Circuits COURSE A PIED : 12 km ou 6 Km - *Départ 9 heures 30*

VISITE GUIDEE du centre village par nos historiens locaux :
durée de la visite 1 h ½ - *Départ 10 heures*

INSCRIPTION : 6 €/participant

Par téléphone ou par mail avant le 26 septembre 2015

Document à fournir pour chaque coureur : certificat médical de non contre-indication à la course à pied

JEUX POUR LES ENFANTS... TOMBOLA DES ARTISTES... ANIMATION
MUSICALE...

Buvette et petite restauration sur place...

* * *

Vous voulez faire du sport un peu différemment et donner du sens à votre course
ou votre marche, n'hésitez pas et rejoignez-nous...

Contact : MARRON Marilyn - Téléphone : 0475368319

Mail : mairie.laurac@wanadoo.fr

Site internet : lauracenvivarais.fr